RÉSUMÉ INFOGRAPHIQUE

Changements politiques et législatifs ayant une incidence sur le système d'éducation en langue anglaise au Québec

D'après une conférence donnée par Me. Marion Sandilands, associée chez Conway Baxter Wilson, lors du colloque CARE tenu à Montréal les 25 et 26 septembre 2024

Depuis 2020, le gouvernement du Québec a introduit trois vagues de mesures législatives touchant directement le réseau d'éducation anglophone de la province.

Deuxième vague 2022 **LOI 14**

Enseignement au cégep, au collégial, au primaire et au secondaire

Mesures touchant les cégeps et les collèges :

- · Les établissements de langue anglaise se voient légalement désignés comme tels pour la première fois
- Les inscriptions dans les établissements anglophones sont plafonnées à 17,5 % de l'ensemble de la population étudiante de l'établissement
- · Les personnes déclarées admissibles à recevoir l'enseignement en anglais¹ sont admises en priorité
- Il est maintenant exigé de suivre plus de cours en français

Mesures touchant les écoles primaires et secondaires:

- · Pas de renouvellement des permis temporaires de trois ans des élèves étrangers
- · Les écoles doivent communiquer principalement en français, tant à l'interne qu'à l'externe
 - Cette exigence a été contestée devant les tribunaux, et un sursis a été accordé

Termes-clés

Sursis : empêche temporairement l'entrée en vigueur d'une loi pendant qu'elle fait l'objet d'un examen juridique

Dernière mise à jour de cette infographie : Avril 2025

Première vague 2020

Enseignement au primaire et au secondaire

Restructuration des commissions scolaires :

· Les centres de services scolaires remplacent les commissions scolaires

Les commissions scolaires anglophones restent en vigueur :

- · Contestation du projet de loi 40 devant les tribunaux par les commissions scolaires anglophones qui le jugent non constitutionnel
- Obtention d'un sursis empêchant le projet de loi 40 de s'appliquer au réseau anglophone
- Cause gagnée devant les tribunaux
- En avril 2025, la Cour d'appel du Québec a suspendu de façon permanente l'application du projet de loi 40 dans le réseau anglophone pour des raisons constitutionnelles; un appel à la Cour suprême du Canada reste possible

Troisième vague

2023

CHANGEMENTS AUX DROITS **DE SCOLARITÉ**

Enseignement universitaire

Étudiant.e.s étranger.ère.s :

- · Hausse des droits de scolarité pour certain.e.s étudiant.e.s étranger.ère.s
- Le projet de loi 74 (adopté en 2024) donne au gouvernement provincial le pouvoir de prendre des décisions relativement aux demandes d'admission des étudiant.e.s étranger.ère.s

Exemptions accordées :

- Exemption possibles, principalement pour les étudiant.e.s français.e.s et belges
- Certaines des mesures ne s'appliquent pas à l'Université Bishop's

Étudiant.e.s des autres provinces :

- · Hausse des droits de scolarité pour les étudiant.e.s des autres provinces
- Au moins 80 % des étudiant.e.s doivent atteindre un niveau de compétence 5 à l'oral en français

Contestation des changements aux droits de scolarité

- Les universités Concordia et McGill ont chacune contesté les modifications des frais de scolarité devant les tribunaux
- Elles se sont vu refuser des sursis, et les nouveaux frais de scolarité pour les étudiant.e.s hors province sont entrés en vigueur à l'automne 2024
- En avril 2025, la Cour supérieure du Québec a annulé les hausses des frais de scolarité et l'exigence pour le niveau de compétence en français pour les étudiant.e.s hors province dans les deux universités
- = La Cour a confirmé le droit du gouvernement de modifier le cadre de financement des frais de scolarité pour les étudiant.e.s étranger.ère.s = Le gouvernement du Québec peut porter la décision en appel

Références et ressources supplémentaires

¹Québec, Ministère de l'Éducation, « Admissibilité à l'enseignement en anglais, » s.d. <u>education.gouv.qc.ca/contenus-</u> <u>communs/parents-et-tuteurs/admissibilite-a-lenseignement-en-anglais/admissibilite</u>

- En savoir plus sur le colloque CARE : <u>qesba.qc.ca/en/communiques-presse/care-conference-september-25-26-2024/</u>
- Projet de loi 40 expliqué (pour les parents) : <u>epcaquebec.org/for-parents/projet-de-loi-40-explique/?lang=fr</u>
- L'impact de la Loi 14 (pour les étudiant.e.s au cégep) : fr.dawsoncollege.qc.ca/admissions/bill-96-law-14-what-does-it-mean-for-you/
- Comprendre l'augmentation des frais de scolarité (pour les étudiant.e.s universitaires) : concordia.ca/students/financial/tuitionfees/rates/2024-changes.html

Conception graphique: Amanda Argento











